

## MAIRIE DE FONTAINE LE PUIITS

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 16 mars 2012, sous la présidence de Monsieur Marin SOLLIER, Maire.

Présents : Marin SOLLIER, Bernard CHATELLET, Bernard RISTAT, Jean Luc BERTAMELLE, Mme Maryse CHAVOUTIER, Serge CHAVOUTIER, Jean Marc COLOMBAN, Alain CULLET, Olivier CULLET, Hubert FRATICELLI, Mme Laurence LEMOINE,

Excusés :

Absent :

- LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Approuve le compte rendu de la séance précédente et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.

- **Budgets primitifs 2012** :

Vote à l'unanimité les budgets primitifs 2012.

- Budget Principal :

○ Dépenses Fonctionnement :	630 225.00 €
○ Recettes Fonctionnement :	630 225.00 €
○ Dépenses Investissement :	744 665.00 €
○ Recettes Investissement :	744 665.00 €

- Budget Eau/Assainissement :

○ Dépenses Fonctionnement :	77 769.00 €
○ Recettes Fonctionnement :	77 769.00 €
○ Dépenses Investissement :	133 476.00 €
○ Recettes Investissement :	133 476.00 €

- Budget Régie Electrique :

○ Dépenses Fonctionnement :	75 313.00 €
○ Recettes Fonctionnement :	75 313.00 €
○ Dépenses Investissement :	1 232.00 €
○ Recettes Investissement :	4 940.00 €

La section d'investissement n'est pas équilibrée car une grosse partie des recettes, 3 708 €, est de l'amortissement.

- Vu le peu de marge bénéficiaire et la grosse différence avec les coûts du marché, décide d'augmenter les tarifs d'électricité de la manière suivante :

- Consommation :

- 7.51 cts d'euro le kWh

- Abonnement :

kVA	Tarif annuel H.T.
3	17,93
6	20,41
9	25,75
12	44,69
15	54,64
18	64,60
25	104,66
30	144,73
36	184,80

- **Taux d'imposition :**

- Décide de ne pas changer les taux d'imposition :
  - Taxe d'Habitation 7.83 %
  - Taxe Foncière Bâti 6.36 %
  - Taxe Foncière Non Bâti 73.16 %
  - C.F.E. 19.51 %

- **Comptes de gestion 2011 :**

- Approuve les comptes de gestion 2011 du Trésorier principal qui sont égaux aux comptes administratifs 2011 de la Commune, pour le Budget principal, le Budget Eau et Assainissement et le Budget de la Régie Electrique.

- **Travaux 2012 :**

- Protection du village : le R.T.M. prépare le dossier d'appel d'offre. Celui-ci devrait être mis en ligne au cours de la semaine 12.
- Cimetière : suite à la réunion du 14 mars 2012 avec le bureau d'études, le dossier est en cours de modification pour tenir compte des changements demandés.
- Rénovation d'un appartement sis à l'ancienne école : celui-ci ayant été libéré, les peintures et les sols seront refaits avant de le remettre en location.
- Chambres de vannes : deux chambres de vanne dans le centre du Chef Lieu seront refaites car elles sont en mauvais état.
- Transformateurs : des tests obligatoires ont été effectués dans les transformateurs du Chef Lieu et du Puits. Apprend que celui du Puits est très pollué et dangereux. Souhaite avoir le rapport des contrôles ainsi que le prix d'un transformateur neuf avant d'entamer des travaux de mise en sécurité. S'étonne toutefois sur la pollution de ce transformateur au vu de sa récente installation.
- Enrobé et emplois partiels à réaliser : privilégier les villages et la déviation du Chef Lieu.
- Réparer la descente d'eaux pluviales à l'aire de jeux.

- Travaux d'assainissement d'un particulier : apprend qu'une visite sur les lieux s'est tenue le jeudi 15 mars 2012 en présence du particulier, de son maître d'œuvre et du responsable de l'Entreprise qui exécutera les travaux. Ceux-ci sont entièrement à la charge du demandeur.

- **Affaires diverses** :

- Location d'un garage : apprend qu'un garage se libère à la fin du mois. Si le premier de la liste d'attente est toujours d'accord, ce garage lui sera attribué à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012.
- Apprend qu'un particulier a déposé un contrat de raccordement au photovoltaïque. Son dossier étant incomplet, il devra fournir les pièces complémentaires qui lui seront demandées.
- Elections présidentielles : les élections présidentielles auront lieu les 22 avril 2012 et 6 mai 2012. Le planning pour la tenue du scrutin sera réalisé assez rapidement. Réfléchit sur le lieu où poser les panneaux électoraux.
- Prend connaissance d'un courrier du Conseil général concernant le défi proposé aux communes désirant s'engager dans la maîtrise de l'énergie.
- Prend connaissance de la rencontre qui se tiendra en mairie le Lundi 19 mars 2012 avec le bureau d'études GEODES, mandaté par la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, pour répondre à une enquête sur les logements pour l'élaboration du Programme Local de l'Habitat.
- Prend connaissance du compte rendu du conseil communautaire de la CCCT : augmentation de 10 % des taux d'imposition, collecte des ordures ménagères et tri des déchets, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui continue sa progression jusqu'en 2016, pose de mollocs qui est désormais payée par l'ensemble des communes membres de la CCCT.
- Prend connaissance du courrier de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise demandant un délégué de chaque commune pour siéger au sein de la nouvelle commission Sports et Activités pleine nature. Marin SOLLIER sera ce représentant pour notre commune.

- La séance est levée vers 22 heures 30.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au jeudi 10 mai 2012 à 19 h 30.

*Vu par nous, Maire de la Commune de FONTAINE LE PUIITS, pour être affiché le 22 mars 2012 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.*

A FONTAINE LE PUIITS, le 19 mars 2012.

Le Maire,  
Marin SOLLIER